

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 mars 2022

Etaient présents : Messieurs Arizzi Bruno, Ponsart Patrick, Wentzel Hervé, Chaunut Jean-Yves, Deloy Laurent, Martin Frédéric Mesdames Nanet Hélène, Nups Nathalie,

Procuration :

Absents Excusés : Rasselet Séverine, Tabala Stéphanie, Rasselet Marie

Secrétaire : Wentzel Hervé

L'an deux mil vingt-deux, le 29 mars à dix-huit heures trente, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Germigny, sous la Présidence du Maire, Bruno ARIZZI.

La séance est ouverte à 18h45.

➤ Prix des caveaux

Des caveaux ont été construits au cimetière. Le conseil municipal vote pour les vendre à prix coutant c'est-à-dire 2099€ TTC. 8 votes pour.

➤ Solidarité ukraine

La préfecture demande si les communes possèdent un logement à mettre à disposition pour les familles ukrainiennes et propose la possibilité de faire un don. Le conseil municipal ne retient pas ces solutions.

➤ Retrocession du chemin de la Montagne par l'AF

Les terrains bordant le Chemin de la Montagne étant constructibles, le Conseil Municipal souhaite que l'Association Foncière le lui rétrocède. Pour à l'unanimité. M Le Maire se charge de procéder à cela.

Questions diverses

- ✓ Le Conseil Municipal souhaite qu'il soit rappelé aux habitants que le nettoyage des trottoirs est à la charge des riverains.
- ✓ Il souhaite également rappeler qu'il est interdit de faire du feu afin d'éviter de déranger le voisinage.
- ✓ Fleurissement du village : le conseil municipal s'en chargera le 7 mai.

Plus de questions, la séance est levée à 20h10

Le Maire,

Bruno ARIZZI